

Monsieur A. Goffart
Fonctionnaire délégué
Directeur de l'Urbanisme
A.A.T.L.
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 07/pfu/182242 (DU)
2043-0394/02/2007-170PU
N/réf. : Gm/BXL2.1188/s.414
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Concerne : BRUXELLES (Laeken). Rue des Palais-outre-Ponts. Construction de 14 logements sociaux (modification du permis délivré le 15/06/2006). Demande de permis unique.

Dossier traité par Fr. Timmermans et S. De Bruycker (D.U.) et L. Denis (D.M.S.)

En réponse à votre lettre du 4 juin 2007, réceptionnée le 6 juin, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 6 juin 2007 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis ***un avis favorable***.

La demande porte sur un projet modificatif pour la construction de 14 nouveaux logements sociaux de part et d'autre de l'ancienne maison communale de Laeken. La CRMS ne s'était jamais opposée au principe de ces logements, mais elle avait, par contre, dans ses avis antérieurs demandé d'inverser le plan des maisons situées du côté gauche et d'orienter leurs façades avant vers l'ancienne école. Ce conseil n'avait pas été suivi dans la demande définitive. Un permis fut néanmoins délivré pour la construction des logements selon les plans introduits. Aujourd'hui, la Ville de Bruxelles soumet un nouveau projet qui répond à la remarque de la CRMS concernant l'orientation des maisons. La Commission se réjouit évidemment de cette évolution positive. Elle remarque, en outre, que les lucarnes ont été remplacés par des simples fenêtres de toitures, ce qui est également positif. Dès lors, la CRMS émet un avis favorable sur le projet. ***A la demande de la cellule Archéologie de la DMS, elle demande toutefois au Fonctionnaire délégué d'assortir le permis à délivrer d'une clause visant à permettre des fouilles préventives car le site présente un potentiel archéologique*** (voir note de la DMS en annexe).

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président

c.c. à : AATL – DMS (L. Denis)